

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 avril 2021

Sur la base de l'ordonnance n° 2 du Conseil fédéral relative aux mesures de lutte contre le coronavirus, le comité de Fribourg Rando a décidé de tenir l'Assemblée générale 2020 par écrit et d'interroger ses membres par voie circulaire (e-mail ou lettre) sur les points prescrits par les statuts. Les membres avaient jusqu'au 10 avril 2021 pour voter.

Bulletins de vote envoyés : 919

Nombre de bulletins de vote reçus : 284

Bulletin de vote non valable / blanc : 0

Envoyés trop tard : 0

Bulletins de vote valides : 284

Résultats des votes :

Texte de vote	oui	non	abstention
1. Approuvez-vous le Procès-verbal de l'AG du 15.08.2020 ? <i>Genehmigen Sie das Protokoll der GV vom 15.08.2020 ?</i>	276 97.2%	0 0%	8 2.8%
2. Approuvez-vous le rapport de la Présidente ? <i>Genehmigen Sie dem Bericht der Präsidentin ?</i>	281 98.9%	0 0%	3 1.1%
3. Approuvez-vous les comptes 2020, le rapport des réviseurs des comptes et en donnez-vous décharge au Comité ? <i>Genehmigen Sie die Jahresrechnung 2020, mit Revisorenbericht und dem Vorstand Decharge erteilen ?</i>	282 99.3%	0 0%	2 0.7%
4. Acceptez-vous l'élection de Jacqueline Angéloz au comité ? <i>Geben Sie Jacqueline Angéloz Ihre Stimme für die Wahl in den Vorstand?</i>	283 100%	0 0%	0 0%

Les scrutateurs :

Jacqueline Angéloz



Jean Périsset



Présidente de Fribourg Rando : Madeleine Hayoz

